



# **Union Régionale Auvergne Rhône-Alpes**

**26 rue Verlet-Hanus  
69003 LYON**

**Comptes annuels  
Exercice 2023**

## COMPTE DE RESULTAT DE L'UR AuRA AU 31/12/2023

<b>COMPTE DE RESULTAT EN LISTE</b>		
740	Partenariats	16 500,00
748	Autres subventions d'exploitation	15 210,00
751	Reversements UNSA et CEFU	117 250,62
752	Reversements CESER	41 620,78
753	Reversements fédérations UNSA	1 697,50
756	Cotisations	0,00
758	Produits divers de gestion courante	9 225,83
790	Transferts de charges	24 668,15
<b>TOTAL I - PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>226 172,88</b>
604	Prestations de services	11 095,20
605	Achats de matériels et mobilier de bureau	15 447,59
606	Achats non stockés de matières et fournitures	2 823,58
611	Sous-traitance générale	1 397,10
613	Locations	3 210,11
616	Primes d'assurance	1 089,96
618	Documentation générale	2 741,45
622	Frais d'actes et de contentieux	0,00
625	Déplacements, missions et réceptions	95 459,77
626	Frais postaux et frais de télécommunications	9 082,98
627	Services bancaires et assimilés	486,40
641	Rémunérations du personnel	76 403,66
645	Charges sociales	49 076,68
657	Autres charges de gestion courante	6 000,00
<b>TOTAL II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>274 314,48</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (TOTAL I - TOTAL II)</b>		<b>-48 141,60</b>
767	Produits financiers	1 459,71
661	Charges financières	0,00
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 459,71</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>-46 681,89</b>
771	Produits exceptionnels	0,00
671	Charges exceptionnelles	0,00
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-46 681,89</b>

## BILAN 2023 DE L'UR AuRA AU 31/12/2023

ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Valeur brute	Amort. & provisions	Valeur nette	Valeur nette
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total 1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances d'exploitation	108 293,38	0,00	108 293,38	87 982,17
Disponibilités	225 230,05	0,00	225 230,05	307 704,38
Comptes de régularisation	0,00	0,00	0,00	5 316,95
<b>Total 2</b>	<b>333 523,43</b>	<b>0,00</b>	<b>333 523,43</b>	<b>401 003,50</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>333 523,43</b>	<b>0,00</b>	<b>333 523,43</b>	<b>401 003,50</b>

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Réserves	342 923,29	345 931,21
Report à nouveau	0,00	0,00
Excédent (+) / Déficit de l'exercice (-)	-46 681,89	-3 007,92
<b>Total 1</b>	<b>296 241,40</b>	<b>342 923,29</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>		
Provision pour charges	0,00	0,00
<b>Total 2</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Autres dettes	37 282,03	58 080,21
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>333 523,43</b>	<b>401 003,50</b>



## Union Régionale UNSA Auvergne Rhône Alpes

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

### **Préambule**

L'annexe de l'Union Régionale Auvergne Rhône-Alpes Unsa fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice comptable a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Le bilan, avant répartition, est d'un montant égal à 333.523,43€. Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat déficitaire de 46.681,89€. Ce résultat est essentiellement dû à la tenue du congrès quadri annuel de l'UR AuRA et à la participation de l'UR au congrès national de l'UNSA.

### **Faits caractéristiques**

L'UR UNSA Auvergne Rhône-Alpes est l'Union Régionale UNSA dont le ressort territorial correspond aux limites des départements suivants : 01 – 03 - 07 – 15 - 26 – 38 - 42 – 43 – 63 - 69 -73 -74.

### **Présentation**

L'UNSA est organisée au plan interprofessionnel, en unions régionales, départementales et locales. (Article 7 des statuts de l'UNSA)

Les activités des Unions Régionales, Départementales et Locales, s'inscrivent dans les orientations décidées par l'Union lors de ses Congrès et dans le respect des décisions de ses instances. (Article 5 du règlement intérieur de l'UNSA)

### **Règles et Méthodes comptables**

Les comptes de l'exercice (1 janvier au 31 décembre 2023) ont été établis en euros selon les règles fixées par le plan comptable des associations (règlement CRC 99-1) et par le règlement 2009-10 du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## **Immobilisations et Amortissements**

L'UR Auvergne Rhône-Alpes UNSA ne détient pas d'immobilisations au 31 décembre 2023.

## **Créances :**

L'état des créances de l'UR Auvergne Rhône-Alpes UNSA est de 92.260,43€, elles sont constituées par des reversements qui doivent être effectués par le siège national de l'UNSA et quelques structures de la région et par une avance consentie à l'UD 15. L'ensemble de ces créances sont à 1 an maximum.

## **Dettes :**

L'état des dettes de l'UR Auvergne Rhône-Alpes UNSA est de 37.282,03€, elles sont constituées pour 19.888,87€ par des dettes sociales, pour 12.375,00€ par l'achat de matériels de manifestations et pour 5.018,00€ de remboursements de frais de réunions.

## **Valeurs mobilières de placement :**

L'UR Auvergne Rhône-Alpes ne détient aucune VMP au 31 décembre 2023.

## **Tableau de détermination des ressources nettes de reversements**

Cotisations de l'exercice	0,00
Autres produits	212 422,59
Subventions	15 210,00
Reversement de cotisations	0,00
<b>Total ressources de l'année</b>	<b>227 632,59</b>

## **Autres informations :**

### **Modalité de comptabilisation des produits de subvention**

Les produits de subvention sont comptabilisés dès lors que les actions financées sont réalisées et ont fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité.

### **Bénévolat**

Les comptes clos au 31 décembre 2023 n'enregistrent aucune contribution volontaire.

Pour son fonctionnement, l'UR Auvergne Rhône-Alpes UNSA, dispose de 12 personnes (Equivalents Plein Temps), personnes mises à sa disposition par les OSA qui la constituent.

Les locaux qu'elle occupe, le sont à titre gratuit. Le propriétaire en est la ville de Lyon.

### **Effectif**

L'UR Auvergne Rhône-Alpes a employé en 2023 cinq salariés.

## **Evénements postérieurs à la clôture**

Néant